



Le logement d'urgence

La commune possède un logement d'urgence pour les familles de Beaufort-en-Anjou dans l'incapacité de trouver un logement lorsque survient un événement imprévu. La demande est faite soit directement, soit par un travailleur social. Une évaluation des besoins est alors réalisée avec les professionnels. Une aide alimentaire peut être donnée.

Contacter la mairie directement.

Mairie de Beaufort-en-Anjou

Hôtel de Ville - Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
Tél. 02 41 79 74 10